

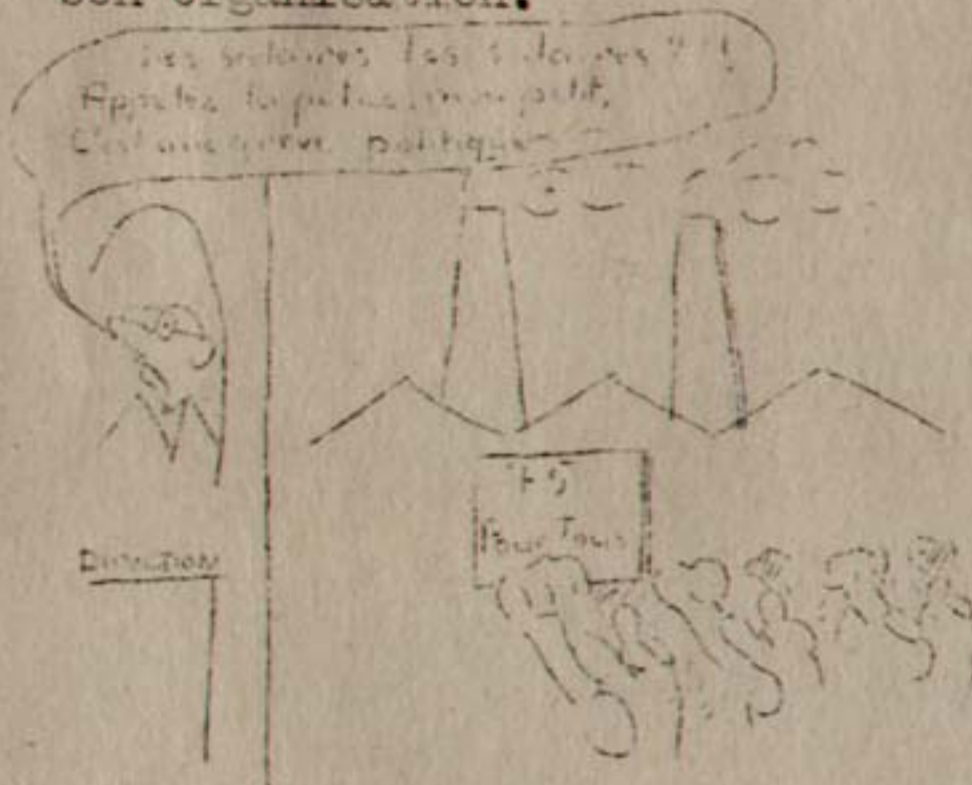
A l'origine un problème d'effectifs : les normes de travail augmentent sans embauche correspondante. Il s'ensuit des conditions de travail aggravées. Le nombre d'accidents du travail progresse. Un "ras-le-bol" général se fait sentir.

Le 27 octobre 72 commence au centre de Brest une grève qui se terminera victorieusement environ trois semaines plus tard. C'est la première fois qu'un centre part en lutte de cette manière, en dehors d'actions nationales.

UNE SEULE SOLUTION : L'ORGANISER SOLIDEMENT.

Un COMITE DE GREVE EST ELU : dans chaque secteur les grevistes élisent des délégués, militants syndiqués ou non, ceux qu'ils jugent les plus aptes, les plus combattifs pour diriger le mouvement. Ils seront révo-cables par leurs mandants.

Les syndicats CGT-CFDT de l'entreprise soutiennent à fond la grève et son organisation.



PREMIERE DECISION DU COMITE DE GREVE

Il siégera publiquement devant tous les grevistes qui désirent assister au déroulement des séances. Ils pourront ainsi contrôler ce qui s'y dit, ce qui s'y fait, faire eux-même des propositions.

Pas de querelles de boutique : Seule direction reconnue, LE COMITE DE GREVE ASSURE LA COHESION, L'UNITE DE TOUS LES GREVISTES.

Chacun se sent concerné; chacun participe activement et dans l'enthousiasme aux diverses tâches.

Des travailleurs qui hier encore s'en jugeaient incapables, prennent la parole dans les assemblées générales, rédigent des tracts, reçoivent les journalistes...

Plusieurs commissions sont créées : presse, soutien... L'une d'elle est plus spécialement chargée d'étudier le problème des effectifs. C'est sur cette base, établie par les grevistes que la direction sera obligée de discuter.

La forme d'organisation donnée à la grève, le fonctionnement en assemblées générales pour les grandes décisions, le fait qu'à tout moment les grevistes peuvent contrôler ce qui se fait, crée un enthousiasme encore jamais vu. Les grevistes découvrent la force collective qu'ils représentent. Cette découverte révèle des énergies inconnues jusqu'ici des individus eux-même.

Rien ne peut s'accomplir sans l'accord du comité de grève. Les demandes d'intervention rapide, le service de sécurité... tout passe par lui. Le patron n'est plus maître chez lui. Au cours même de la lutte, supplantant le pouvoir patronal, se forme l'EMBRON DU POUVOIR DES TRAVAILLEURS.

A la fois pouvoir législatif et ouvoir exécutif, le comité de grève, sous le contrôle des grevistes, constitue à l'échelle de l'entreprise la forme la plus adéquate, la plus efficace de ce pouvoir en gestation. ...Et les commissions, autant de ministères dans lesquels les travailleurs en lutte se dépensent sans compter.

Bénéficiant du climat de lutte entretenu en Bretagne depuis le Joint français, les grevistes de l'E.D.F., montrant une cohésion, une organisation